

SCHAFFHOUS'Écho

Le bulletin communal de Schaffhouse-près-Seltz



| ÉTÉ 2025 |



À LA UNE

© Eric Meyer

INFOS LOCALES



P. 5

VIE ASSOCIATIVE



P. 14

VIE SCOLAIRE



P. 18

SOMMAIRE

BUDGET COMMUNAL 3

PROJETS DE LA COMMUNE 4

INFORMATIONS LOCALES

80 ans de la Libération 5

Bien vivre ensemble 6

Syndicat de lutte contre les moustiques 7

Fermeture du réseau cuivre 8

Service d'incendie et de secours du Bas-Rhin 9

Les bons réflexes pour éviter les départs de feu 10

Observatoire des ambrosies 12

VIE ASSOCIATIVE

Bibliothèque 14

Olympique Schaffhouse 15

Repartir 16

Amicale des sapeurs-pompiers 18

VIE SCOLAIRE 19

RENSEIGNEMENTS UTILES 23

Directeur de publication : Philippe GIRAUD

Commission communication : Corinne HOERD, Hamidou ADBOULAYE, Marie-Laure COUILLEZ et Delphine DAUER

Graphisme : COMM'Flow EI - Illustrations : Freepik.com

Parution : Juillet 2025

Imprimé en 260 exemplaires par nos soins

BUDGET COMMUNAL

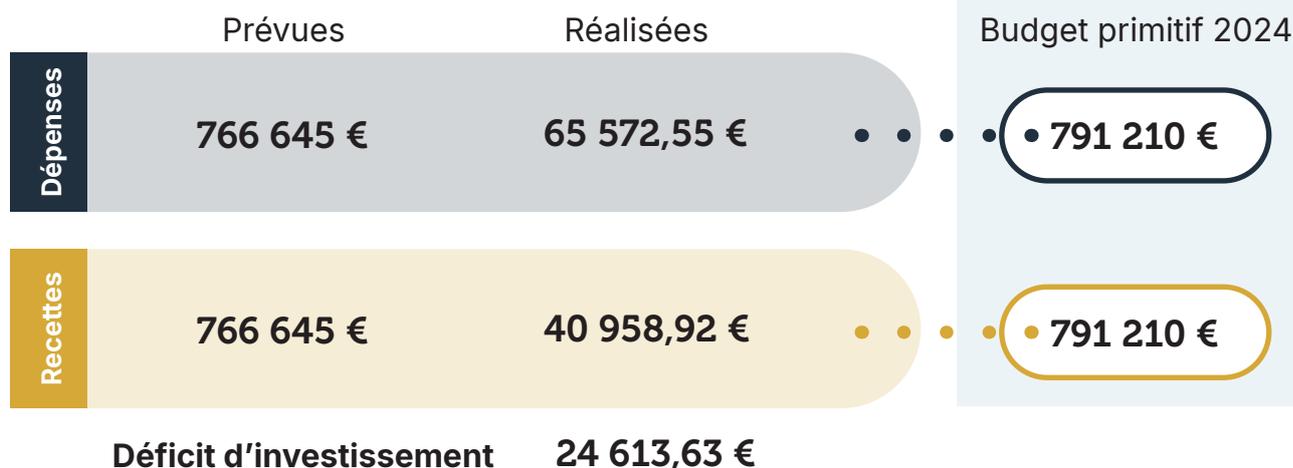
COMPTE ADMINISTRATIF 2024



FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT



TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2025

Taxe d'Habitation
Résidences Secondaires

15,52 %

Taxe Foncière
(bâti)

24,70 %

Taxe Foncière
(non bâti)

56,98 %

Cotisation Foncière
Entreprises

15,92 %

La commune n'a pas augmenté le taux des taxes de cette année.

MARQUAGE AU SOL

Dans le cadre de notre engagement pour la sécurité de tous, nous allons rafraîchir les marquages au sol dans notre village.

Nous en profiterons aussi pour refaire les marquages du terrain de jeu et ceux de l'école afin d'assurer un environnement sécurisé et agréable pour nos enfants.

La société VH Signalisation a été retenue pour un montant de **5 408,38 € HT**.



Montant des travaux :
5 408,38 € HT



LOTISSEMENT

Le conseil municipal a priorisé la seconde tranche du lotissement plutôt que l'aménagement paysager.

Les différentes études vont être effectuées par notre maîtrise d'œuvre BEREST.

En raison de l'augmentation des coûts, le prix de l'are de terrain a été réévalué et fixé à **14 400 € TTC** pour cette deuxième tranche.



PASSERELLE

Les travaux sont achevés et la passerelle est ouverte au public.

L'inauguration est prévue le samedi 30 août à 10h30.

Le coût définitif ainsi que le montant précis de la subvention qui nous a été attribuée vous seront communiqués dans le prochain bulletin.

80 ANS DE LA LIBÉRATION

La commémoration des 80 ans de la libération de l'Alsace du Nord a été un moment significatif pour notre communauté, pour la mémoire collective de notre village.

C'était un instant de communion qui nous a permis de nous rappeler l'histoire, notre histoire, et de rendre hommage à ceux qui ont contribué à notre liberté.

C'était aussi un moment de transmission pour notre jeunesse, de la valeur inestimable que sont la liberté et la paix, car ce qui a été célébré le 23 mars n'est pas seulement une victoire militaire, mais un idéal : celui d'un monde où la paix et la justice triomphent de l'oppression.

Les élèves de notre école ont participé activement à cet hommage poignant en lisant des passages d'interviews de nos aînés, pour la plupart disparus.



BIEN VIVRE ENSEMBLE | Quelques règles de bon voisinage

Pour préserver la tranquillité et le respect mutuel entre habitants, voici un rappel des principales règles à suivre au quotidien.



BRUITS ET TRAVAUX

Les travaux de bricolage ou de jardinage effectués par les particuliers, ainsi que les travaux liés à des chantiers publics ou privés, sont autorisés aux horaires suivants : **du lundi au samedi, de 7h à 12h et de 14h à 20h.**

Ils sont strictement interdits les dimanches et jours fériés. Merci de veiller au respect de ces horaires.



ANIMAUX DOMESTIQUES

Les propriétaires doivent veiller à ce que leurs animaux ne causent pas de troubles au voisinage, notamment par des aboiements répétés.



HAIES ET VÉGÉTATION

Les haies doivent être taillées régulièrement afin de ne pas empiéter sur les propriétés voisines ou la voie publique. L'élagage est à la charge du propriétaire.



TROTTOIRS

L'entretien des trottoirs (balayage, désherbage, déneigement) incombe aux riverains. Il en va de la sécurité et de la propreté de tous.



STATIONNEMENT

Veillez à ne pas gêner la circulation ni bloquer l'accès aux entrées de garages ou de propriétés.

Le stationnement sur les trottoirs représente un danger pour les piétons, notamment pour les enfants, les personnes à mobilité réduite et les parents avec poussette.

Merci de ne pas stationner sur les trottoirs, en particulier dans les lotissements, et de privilégier les parkings collectifs ou les emplacements prévus dans les propriétés.

Nous comptons sur le civisme de chacun pour préserver un cadre de vie agréable pour tous.



À VOS AGENDAS !

2025

- Samedi 30 août** à 10h30 : **Inauguration de la passerelle**
- Lundi 1^{er} septembre** à 8h15 : **Rentrée scolaire**
- Mardi 11 novembre** à 10h30 : **Cérémonie commémorative**
- Dimanche 16 novembre** à 12h00 : **Fête de la Choucroute** à la salle des fêtes
- Dimanche 7 décembre** à 12h00 : **Repas de Noël pour les Aînés** à la salle des fêtes

SYNDICAT DE LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES

Moustique tigre : Les gestes à adopter pour éviter sa prolifération

Qui est-il ?



- Très petite taille (moins d'un cm)
- Corps noir et blanc avec une bande blanche sur la tête et le thorax

La femelle pique :

- Toute la journée (activité diurne)
- Au niveau des membres inférieurs
- Plusieurs fois

Habitat : milieu urbain



La femelle pond ses œufs dans des zones d'eau stagnante non végétalisées créées par l'activité humaine.

Transmission de maladies



Le moustique tigre est vecteur potentiel des virus de la Dengue, du Chikungunya et du Zika.

Vous pouvez limiter son installation :
Soyons secs avec les moustiques !

Je peux agir !

80 % des sites de ponte sont situés sur le domaine privé.

Les œufs sont pondus **sur le bord des contenants artificiels**, au-dessus de l'eau. **Quelques centimètres d'eau** suffisent aux moustiques pour se développer. **Une semaine** en moyenne est nécessaire pour que la larve se métamorphose en moustique adulte.



COUVRIR
avec une
moustiquaire



VIDER
2 x par
semaine
ou **COMBLER**
avec du sable



ENTRETENIR



NETTOYER
avec une
brosse à
poils durs



JETER



CONTRÔLER
/ **RANGER**



Avec des gestes simples et rapides, je peux limiter la prolifération des moustiques tigres dans mon jardin, sur mon balcon et dans tous les espaces extérieurs que je fréquente comme les cimetières.

Agissons ensemble !

Vous souhaitez participer à la lutte contre le moustique tigre dans votre quartier ?

Devenez un **Ambassadeur Moustique tigre !**

Intéressé-e ?
Contactez nous !

✉ contact@slm67.fr
☎ 07 57 01 62 56

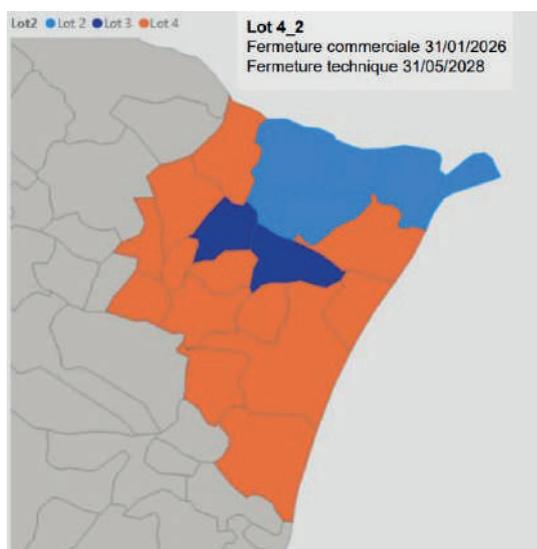
SYNDICAT de
LUTTE contre les
MOUSTIQUES
67

INFO GOUVERNEMENT | Fermeture du réseau cuivre

Après 50 ans de service, le réseau cuivre est maintenant vieillissant. Il nécessite des réparations plus fréquentes, et ne permet plus une qualité de connexion internet suffisante pour accompagner les usages du quotidien.

Orange, qui est le propriétaire de l'infrastructure du réseau cuivre, a donc décidé de sa fermeture. La fermeture du réseau cuivre ne signifie pas la fin des services de téléphonie fixe et internet.

Bien au contraire ! L'accès à l'internet et au téléphone sera désormais assuré par un réseau plus moderne et performant, la fibre optique.



L'arrêt des services du réseau cuivre est prévu dans notre commune, il interviendra **au plus tard le 31/05/2028**, sous réserve du respect des critères de fermeture fixés par l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (Arcep).

➤ Pour tout savoir sur la Fibre Orange, vous pouvez contacter M. Colak au 06 76 56 21 68

La fin du cuivre, un mouvement engagé, inéluctable et un enjeu collectif !

Les usages des français évoluent

- Une évolution des usages internet vers plus de débits accélérée par la crise sanitaire
- Une baisse de **18%** du nombre de lignes actives sur le réseau cuivre, entre 2021 et 2022

et le pays poursuit sa modernisation numérique.

Grace au plan France Très Haut Débit, ce sont désormais **34,4 millions de locaux qui sont éligibles aux offres FttH** : la France est le pays le plus fibré d'Europe.

* Données fin 2022



Alors que le réseau fibre compte de plus en plus d'utilisateurs, le maintien de deux réseaux au-delà de 2030 n'est pas envisageable pour des raisons opérationnelles, financières et environnementales.

Cette démarche de fermeture est déjà engagée dans plusieurs pays européens (Espagne, Norvège, Suède, Estonie).

Une démarche de modernisation numérique de la France qui sera bénéfique pour l'ensemble des acteurs du secteur et pour les clients finaux.

SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS DU BAS-RHIN

 **ATTENTION** RISQUE D'INCENDIE

BATTERIE AU LITHIUM



Je ne laisse pas un appareil en charge la nuit ou pendant mon absence

Je ne charge pas mon appareil s'il est endommagé

J'évite de stocker ma trottinette ou mon vélo électrique dans un lieu de vie ou de les charger à proximité de la porte d'entrée au risque d'empêcher l'évacuation en cas d'incendie



DANGER

J'utilise toujours un chargeur d'origine ou homologué et je respecte les consignes du fabricant

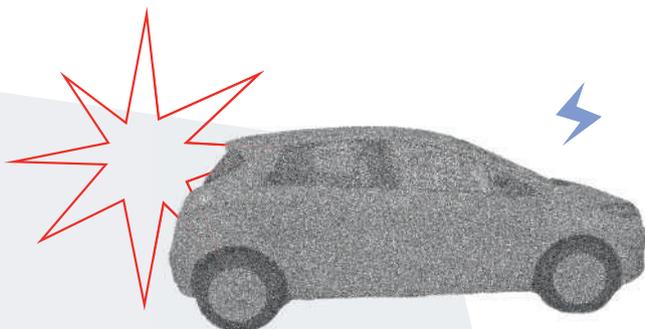


Je protège ma batterie de la chaleur, des rayons du soleil, de l'humidité et du gel



Je charge mon appareil sur une surface résistante au feu et éloigné d'objets inflammables

Je surveille les signes de dégradation de ma batterie



Pour recharger ma voiture électrique, je fais installer une borne de recharge conforme à la NF C 15-100 par un professionnel certifié « IRVE »



INSA INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES STRASBOURG



SAPEURS-POMPIERS du BAS-RHIN

INFO GOUVERNEMENT | **Ayons les bons réflexes pour éviter les départs de feu**

9 feux de forêt sur 10 sont d'origine humaine et pourraient être évités en adoptant les bons réflexes :

Vous êtes fumeur ? Le bon réflexe, c'est de jeter vos mégots dans un cendrier. En forêt, il est interdit de fumer.

Vous organisez un barbecue ? Le bon réflexe, c'est d'être chez soi ou dans un espace aménagé pour cet usage, sur une terrasse, loin de toute végétation (herbe, broussailles, etc.) et jamais en forêt.

Vous bricolez en plein air ? Le bon réflexe, c'est de travailler loin des espaces sensibles, de les protéger des étincelles et d'avoir un moyen d'extinction (extincteur, seau d'eau) à portée de main.

Vous avez un jardin ? Protégez votre maison en débroussaillant votre terrain et autour de votre maison avant la saison estivale et nettoyez les toitures et les gouttières de tout débris végétaux.

Vous stockez du bois ou des bouteilles de gaz chez vous ? Le bon réflexe, c'est de les éloigner de votre habitation et de les stocker dans un abri fermé.

Le risque de départ de feu est encore plus important en période de sécheresse. Lorsque la végétation est asséchée par manque de pluie, un départ de feu devient possible et peut se propager rapidement. En cas d'incendie, appelez le 18, le 112 ou le 114 (pour les personnes sourdes ou malentendantes) et restez à l'abri dans une habitation.

Plus d'informations : feux-foret.gouv.fr



9 feux sur 10 sont d'origine humaine.

Ayons les bons réflexes :

une cigarette s'écrase dans un cendrier.

AYONS LES BONS RÉFLEXES
feux-foret.gouv.fr





GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX...



Organiser les barbecues
loin de la végétation



Jeter ses mégots **dans
un cendrier** (et non au
sol ou par la fenêtre
de sa voiture)



Réaliser ses travaux
loin de la végétation
et prévoir un
extincteur à portée
de main



Stocker les matériaux et
produits inflammables
(bois, bouteilles de gaz)
dans un abri fermé,
éloigné de l'habitation

... ET SE PROTÉGER DES FEUX



Donner l'alerte en **appelant
le 112, le 18 ou le 114**
(personnes malentendantes)
et tenter de localiser le feu
avec précision



S'abriter dans un bâtiment.
**La voiture n'est pas un
endroit sûr** car facilement
inflammable



**Rester informé de
la situation** et écouter
les consignes des secours
et/ou de la mairie

AYONS LES
BONS RÉFLEXES
feux-foret.gouv.fr

OBSERVATOIRE DES AMBROISIES | Les 3 espèces d'ambrosies en France

L'**Ambroisie à feuilles d'armoise** (*Ambrosia artemisiifolia* L.), l'**Ambroisie trifide** (*Ambrosia trifida* L.) et l'**Ambroisie à épis lisse** (*Ambrosia psilostachya* DC.) sont des plantes invasives originaires d'Amérique du Nord et capables de se développer rapidement dans de nombreux milieux (parcelles agricoles, bords de route, chantiers, friches, etc.).

Leurs pollens, émis en fin d'été, provoquent de **fortes réactions allergiques** (rhinites, etc.) chez les personnes sensibles. L'**Ambroisie à feuilles d'armoise** est l'espèce d'ambroisie la plus répandue en France. L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) a estimé en 2020 qu'au **minimum 1 million de personnes sont allergiques à l'ambroisie en France** et que les **coûts de prises en charge médicale s'élèvent au minimum à 59 millions d'euros par an**.

En plus d'être une problématique de santé publique, les ambrosies sont une **menace pour la biodiversité** (concurrence avec certains végétaux en bords de cours d'eau) et **pour l'agriculture** (pertes de rendement dans certaines cultures). En effet, elles peuvent se développer dans des parcelles agricoles aux dépens des cultures et entraîner des **pertes de rendements** et des **coûts de gestion supplémentaires**. L'**Ambroisie trifide, pouvant atteindre jusqu'à 4 mètres de hauteur et produire jusqu'à 200 graines se développe essentiellement sur les zones agricoles**, dans de nombreuses cultures, notamment de printemps.

LES RISQUES POUR LA SANTÉ HUMAINE

Le pollen des ambrosies, émis de **mi-juillet à début octobre** selon les conditions météorologiques, est très allergisant : quelques grains de pollen par mètre cube d'air suffisent pour provoquer divers symptômes chez les personnes sensibles. Les réactions les plus couramment observées sont des rhinites, conjonctivites, trachéite (toux sèche), asthme et urticaire.

Les **symptômes sont saisonniers**, avec un pic en septembre, et d'autant plus prononcés que le taux de pollen dans l'air est élevé et persiste pendant plusieurs jours. À l'automne, la tendance évolutive est une plus grande fragilité vis à vis des infections respiratoires hivernales, avec la pérennisation de l'inflammation et de l'hyperréactivité bronchique.

LES RISQUES POUR L'AGRICULTURE

Le développement des Ambrosies à feuilles d'armoise et trifide dans les cultures peut être spectaculaire du fait de la taille et de la densité des populations. C'est aussi le milieu dans lequel le rôle du stock de semences est le plus important.

Tout nouveau foyer doit être géré rapidement pour éviter :

- des **coûts de gestion augmentés** jusqu'à plusieurs milliers d'euros (désherbage et travail du sol),
- la **réduction de rendement** dans les cultures de printemps – même pour une densité faible d'ambroisie – atteignant 13 % à 50%,
- la **perte totale de la récolte** qui peut être rapidement atteinte,
- le **déclassement de la récolte** des cultures de printemps dû à présence de graines d'ambroisie.

Dès qu'un pied d'ambroisie est observé, il faut rapidement l'éliminer car il est difficile d'éradiquer un foyer une fois qu'il est installé.

RÉGLEMENTATION

En France, l'**Ambroisie à feuilles d'armoise** (*Ambrosia artemisiifolia*), l'**Ambroisie trifide** (*Ambrosia trifida*) et l'**Ambroisie à épis lisse** (*Ambrosia psilostachya*) sont classées au code de la santé publique comme espèces nuisibles à la santé humaine. **Il est donc interdit de les introduire, les transporter, les utiliser, les mettre en vente ou en acheter, sous quelque forme que ce soit.**

Dans les départements concernés par la présence d'ambrosie ou susceptible de l'être, le préfet détermine par arrêté préfectoral les mesures à mettre en œuvre sur ce territoire et leurs modalités d'application.

COMMENT LUTTER CONTRE L'AMBROISIE ?

Tout propriétaire, locataire, exploitant, gestionnaire, ayant droit ou occupant à quelque titre que ce soit d'un terrain bâti ou non bâti, doit entretenir ce terrain en y pratiquant un entretien à la fois régulier et adapté, de nature à empêcher la prolifération des pieds d'ambrosie.

L'objectif de cette lutte contre l'ambrosie est d'interrompre le cycle de l'ambrosie en :

- Empêchant la plante de produire du pollen pour limiter les allergies
- Empêchant la plante de produire des semences pour limiter l'invasion

Il est indispensable de poursuivre les actions de lutte sur plusieurs années pour éradiquer la plante.

SI VOUS TROUVEZ DES PIEDS D'AMBROISIE :

1. Assurez-vous ou faites-vous confirmer qu'il s'agit bien d'ambrosie. Pour cela, consultez la page et/ou la carte de reconnaissance pratique de l'ambrosie. Si vous avez un doute concernant l'identification, envoyez par mail une photo à l'Observatoire des ambrosies.
2. Puis signalez-là sur la plateforme signalement ambrosie. Cette plateforme permet de cartographier la présence de l'ambrosie en France ainsi que d'en améliorer la gestion.

Si l'ambrosie se trouve sur votre terrain vous devez l'éliminer avant la floraison (entre début août et octobre). Sinon vous devez informer votre mairie.



Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations sur les ambrosies sur le site :
ambrosie-risque.info

CONTACT :

✉ **observatoire.ambrosie@fredon-france.fr**

☎ **07 68 99 93 50**

BIBLIOTHÈQUE

Début avril a eu lieu un nouveau choix de livres à Betschdorf. Nous avons eu une liste d'environ 300 livres à rendre pour en choisir autant de nouveaux.

Profitant de la place libérée dans les rayons, quelques bénévoles ont essayé de présenter les livres de façon plus attrayante, les idées se bousculant !

Concernant les livres appartenant au Point Lecture de Schaffhouse, c'était l'occasion d'éliminer une dizaine d'ouvrages trop vétustes, et de changer certaines catégories de place. Cela a permis de mettre en rayon une cinquantaine de romans, policiers ou autres, tous en bon état et écrits par des auteurs actuels. Ces livres ont été donnés par trois lecteurs assidus.

Les livres pour enfants ont aussi été triés et présentés de manière à attirer le regard. Deux bacs ont été remplis de livres mis à la disposition des lecteurs adultes et jeunes, sous l'indication « **choisissez, emportez, gardez, c'est gratuit !** ». Nombre de ces ouvrages a déjà trouvé preneur ; certains rappellent leur enfance aux lecteurs, d'autres agrandissent une collection.

Ceux qui restent n'attendent que vous, nouveaux lecteurs ou simples curieux !



HORAIRES

En juillet et août :

- la bibliothèque est ouverte uniquement le vendredi de 18h00 à 19h00

À partir de septembre 2025 :

- le lundi de 15h45 à 16h45
- le vendredi de 18h00 à 19h00



OLYMPIQUE SCHAFFHOUSE



Tout est bien qui finit bien !

En effet, l'équipe 1 de l'Entente Niederroedern / Schaffhouse a arraché son maintien en district 4 lors de l'ultime journée de championnat en battant Oberhoffen 3-1.

Pourtant, tout avait bien commencé ce printemps avec 4 victoires d'affilée. Puis, les défaites s'accumulaient; mais les joueurs se sont toujours bien battus, et grâce à leur volonté et aux bons conseils de l'entraîneur, ils se sauvent in extremis. Cette équipe, renforcée à l'intersaison, repartira donc en district 4 en 2025-26, dirigée par le même entraîneur Cyril SUSS.

L'équipe 2 n'a pas pu terminer son championnat, par manque de joueurs suite à des blessures et autres indisponibilités. Celle-ci repartira en district 8 et sera menée par David qui disposera d'un effectif plus fourni.

CLASSEMENT

ÉQUIPE 1

Pl	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	BP	BC	Pé	Dif
1	PREUSCHDORF US 2	53	22	17	2	3	0	106	18	0	88
2	OBERLAUTERBACH US 3	52	22	16	4	2	0	79	23	0	56
3	SCHIRRHEIN FCE 3	45	22	14	3	5	0	47	30	0	17
4	GRIES FC	44	22	14	2	6	0	65	26	0	39
5	ROHRWILLER FC	33	22	9	6	7	0	42	38	0	4
6	SCHEIBENHARD FC 2	27	22	9	2	11	0	63	62	2	1
7	OBERHOFFEN FC	27	22	7	6	9	0	37	44	0	-7
8	FORSTFELD AS	23	22	7	2	13	0	29	58	0	-29
9	NIEDERROED SCHAF E.	23	22	7	2	13	0	32	68	0	-36
10	BISCHWILLER TURCS 2	22	22	6	4	12	0	43	57	0	-14
11	LAMPERTS-MERKWILLER	20	22	5	5	12	0	35	59	0	-24

La saison 2024-2025,

qui sera la 10^{ème} en entente avec Niederroedern, commencera le dimanche 17 août par le 1^{er} tour de la Coupe de France; puis suivra la 1^{ère} journée de championnat (voir ultérieurement le panneau d'affichage de la commune de Schaffhouse).

Le club renouvelle ses remerciements à la commune de Schaffhouse ainsi qu'aux autres donateurs pour leur soutien financier.



À VOS AGENDAS !

Dimanche 16 novembre 2025

11^{ème} fête de la choucroute

à partir de 12h00

à la salle polyvalente de Schaffhouse
animée par l'orchestre Santa Lucia



REPARTIR

L'association Repartir, créée en janvier 1997, a pour objectif d'aider, accueillir, écouter et soutenir les personnes ou familles en situation précaire. Elle fournit notamment une aide alimentaire aux personnes dirigées vers elle par les travailleurs sociaux.



L'aide alimentaire (et l'aide en produits d'hygiène) est la mission première de l'épicerie sociale. L'assemblée Générale, qui s'est déroulée récemment, a permis de présenter un bilan sur l'année complète 2024, devant une quarantaine de participants et des élus du secteur.



De gauche à droite : Edmond Gross, vice-président, Martine Sutter, présidente et Marie-Rose Grossmann, trésorière.

L'association a accueilli **105 familles en 2024** (dont 37 touchant le RSA), contre 114 l'année précédente, soit **268 personnes bénéficiaires**.

Le volume de marchandises baisse lui aussi, à savoir que **38,9 tonnes** de produits ont été écoulées, contre 45,4 l'année d'avant.

59,9 % du tonnage sont fournis par la Banque Alimentaire du Bas-Rhin et 34,3 % sont des dons de la distribution, notamment le Super U de Seltz, un maraîcher et deux boulangeries.

Enfin, 2,90 % proviennent de dons de particuliers et 2,90 % correspondent aux achats effectués par l'association.

NOUVEAU

En raison de dysfonctionnements répétés au niveau de la chambre froide négative (partie de l'ancien restaurant « Meyerhof »), l'association a fait le choix de se doter d'une nouvelle chambre froide négative mobile. Elle a été financée avec 4 000 € de fonds propres et 6 000 € de subvention de la Région Grand Est. Elle est opérationnelle depuis quelques semaines. Ainsi, malgré la chaleur, la chaîne du froid est garantie, de même que l'activité de l'épicerie.

En cas de difficulté, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie : un accompagnement peut être mis en place pour vous orienter vers l'épicerie sociale ou d'autres aides adaptées à votre situation.

L'AIDE ALIMENTAIRE SUR L'ANNÉE 2024 EN BAISSE, CERTES...

... MAIS IL Y A UNE EXPLICATION

C'est le secteur d'intervention qui diminue : en effet, toutes les communes du Pays de Wissembourg ont progressivement validé leur adhésion à l'épicerie sociale de Wissembourg. Par ailleurs, une antenne des Restos du Cœur a vu le jour à Lauterbourg, solution alternative moins contraignante pour les personnes en difficulté. Evelyne Isinger, conseillère régionale Grand Est, a confirmé, lors de l'A.G., que l'activité dans ces deux autres structures est plutôt en augmentation.



Et à Schaffhouse même, la fréquentation de l'épicerie se stabilise désormais (autant de familles sur ce 1^{er} semestre 2025 qu'en 2024).

EN FAIT, LA PRÉCARITÉ CONTINUE D'AUGMENTER

Sur le secteur, 3 structures oeuvrent désormais. Mais les travailleurs sociaux s'inquiètent aussi, et bien plus, de l'invisibilisation des problèmes. A savoir que, depuis la crise du Covid, à l'instar du vécu dans le milieu étudiant, les familles ou personnes en difficulté sont de plus en plus isolées, ne sachant pas vers qui se tourner, n'osant pas exposer leur situation et demander de l'aide.

Elles préfèrent alors, en dernier recours, consommer et vivre à crédit, avoir des dettes, etc. Les dossiers de surendettement sont, selon ces travailleurs sociaux, en forte augmentation. Et ceci traduit un mal-être de plus en plus courant et prégnant.



Collecte de produits par des jeunes de l'équipe pastorale durant le carême 2024.

Bien que la précarité ne connaisse aucune basse saison, nous vous souhaitons de vivre à l'abri des difficultés et de profiter des beaux jours.

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Chers habitants,

À l'approche de cette période estivale, nous souhaitons vous donner des nouvelles de vos Sapeurs-Pompiers.

Comme nous l'avions annoncé dans le bulletin précédent, les Sapeurs-Pompiers de Neewiller, de Schaffhouse et de Wintzenbach ont uni leurs forces pour répondre aux problèmes d'effectifs et de leur capacité de réponse en termes de secours.

Le premier bilan est très encourageant, les Sapeurs-Pompiers de la section regroupée sont intervenus **15 fois du 1^{er} février au 23 juin 2025** notamment :

- 14 secours à personne
- 1 incendie



Avec un effectif plus important, des bâtiments plus adaptés et une zone à défendre plus vaste le service départemental d'incendie et de secours du Bas-Rhin a fourni à la nouvelle section un véhicule plus adapté doté d'une réserve d'eau et d'une pompe à incendie ce qui représente un avantage considérable pour les secours.

En ce qui concerne l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Schaffhouse-près-Seltz, les membres tiennent à vous remercier pour votre accueil lors de notre passage pour réceptionner les tombolas et pour votre participation à notre fête d'été le dimanche 8 juin dernier.

Nous tenions également à remercier toutes les personnes qui ont participé à la formation aux gestes qui sauvent qui a eu lieu le 31 janvier et le 7 février 2025 à la salle des fêtes de Schaffhouse-près-Seltz.

Nous souhaitons dans la mesure du possible proposer ces formations en début d'année 2026 nous communiquerons via les moyens habituels (tracts, réseaux sociaux...) en temps utile.

Les Sapeurs-Pompiers vous remercient du soutien que vous leur témoignez et vous souhaitent un très bel été.

REJOIGNEZ-NOUS !

Actuellement composé de 8 Sapeurs-Pompiers en activité, nous avons encore un grand besoin de nouvelles recrues.

Vous avez entre 16 et 50 ans ? Vous aimez l'action ? Vous avez envie de vous engager pour la société ? Venez nous rencontrer !

Pour répondre à vos questions et vous accompagner dans la démarche, vous pouvez prendre contact en mairie ou avec Laurent ALBENESIUS :

☎ **03 88 86 85 37**

✉ **laurent.albenesius@orange.fr**



RETOUR EN IMAGES SUR L'ANNÉE 2024/2025

Chants alsaciens avec Serge Rieger



Mardi gras



Cross à Seltz



Rencontre chantante à Mothern



Permis piéton



Course contre la faim



Vendredi 16 mai, les élèves de l'école de Schaffhouse ont participé à la Course contre la faim. Enthousiastes, les écoliers comme les enseignants se sont, une nouvelle fois, engagés en faveur de l'ONG Action contre la faim.

Après avoir été sensibilisés à la situation à Madagascar, où un enfant sur deux souffre de sous-alimentation, les écoliers ont enfilé baskets et dossards pour accomplir le plus de tours possible en une demi-heure.

À 15h tapantes, les voilà tous alignés sur la ligne de départ, rue de la Forêt. Chaque coureur avait dû préalablement estimer ses capacités et l'objectif était d'accomplir son nombre de tours (de 450 m) déterminé. En contrepartie, les familles des jeunes se sont engagées à reverser à l'ONG une certaine somme par tour réalisé. Les recettes ainsi générées vont permettre d'acheter et de distribuer davantage de denrées alimentaires aux plus démunis.

Tous les élèves du primaire, plus une bonne partie des maternelles, soit 46 enfants, y ont participé, réalisant entre 13 et 7 tours chacun. De fait, environ 1 300 euros minimum vont ainsi être reversés à l'Action contre la faim.

VIE SCOLAIRE



fête de l'école



Sortie de fin d'année



RENTRÉE 2025

Alors que 9 élèves quittent l'école primaire, 8 nouveaux élèves seront accueillis à la rentrée scolaire de septembre 2025. L'effectif de notre école sera de 51 élèves.

L'équipe pédagogique est composée de :

- **Quentin LEBOLD, directeur d'école**, enseignant des classes de **CM1-CM2**
- **Marie PAUL**, enseignante des classes de **CP-CE1-CE2**
- Un(e) enseignant(e) des classes de **maternelle**
- **Paulette ZIMMERMANN, Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles**



CALENDRIER 2025/2026

Rentrée des enseignants : vendredi 29 août 2025

Rentrée scolaire : lundi 1^{er} septembre 2025

Toussaint : du samedi 18 octobre 2025 au lundi 3 novembre 2025

Noël : du samedi 20 décembre 2025 au lundi 5 janvier 2026

Hiver : du samedi 14 février 2026 au lundi 2 mars 2026

Printemps : du samedi 11 avril 2026 au mardi 27 avril 2026

Début des vacances d'été : samedi 4 juillet 2026

Bonne rentrée à l'équipe enseignante et
à tous les enfants !

RENSEIGNEMENTS UTILES

URGENCES

De 20h à minuit vous pourrez joindre le médecin de garde au **03 69 55 33 33**.
De minuit à 8h00, les appelants seront pris en charge par le SAMU-Centre 15.
Cette procédure sera valable pour toutes les nuits, samedis, dimanches et jours fériés.



SAMU	15
POMPIERS	18
POLICE SECOURS	17

Retrouvez toutes les informations de notre commune sur :

www.schaffhouse.fr

MÉDECIN DE GARDE	03 88 11 69 00
GENDARMERIE	03 88 86 50 12
GAZ - EDF	0810 433 068
EAU USÉE	03 88 19 97 09
EAU POTABLE	03 88 86 51 74
CENTRE ANTI-POISON	03 88 37 37 37

ASSOCIATIONS

Amicale des Sapeurs
Pompier **03 88 86 85 37**

Chorale Sainte-Cécile **03 88 86 86 00**

Olympique Schaffhouse **06 18 79 20 70**

Bibliothèque **07 49 86 91 67**

Section "Broderie" AGF **03 88 86 80 46**

Club Amitié-Rencontre **03 88 86 51 53**

Repartir **03 88 53 36 78**

SERVICES DE L'ÉTAT

TRÉSOR PUBLIC

2, rue du Clabaud
BP 60254

67504 Haguenau Cedex

03 88 53 26 26

Site web : **www.impots.gouv.fr**

Horaires :

Lundi de 8h30 à 12h15

Avec ou sans rendez-vous

Mardi de 8h30 à 12h15 de 13h30 à 16h00

Sans rendez-vous le matin et sur rendez-vous l'après-midi

Mercredi de 8h30 à 12h15

Avec ou sans rendez-vous

Jeudi de 8h30 à 12h15 de 13h30 à 16h00

Sans rendez-vous le matin et sur rendez-vous l'après-midi

DIVERS

RAMONAGE GIEDIENGER SARL

BITZ Jean-Claude - 31, Rue des Tilleuls
67470 MOTHERN

03 88 34 38 54

FRANCE RAMONAGE

2 rue de l'Eglise
67470 SELTZ

06 30 45 01 54

Toute l'équipe municipale vous souhaite
un agréable été !



FERMETURE MAIRIE

Le secrétariat sera fermé
du **lundi 4** au **vendredi 22**
août 2025.

En cas d'urgence s'adresser au Maire ou
aux Adjointes :

- Philippe GIRAUD au 03 88 86 12 27
- André MARMILLOD au 03 88 86 80 46
- Corinne HOERD au 03 88 86 83 08
- Lionel STOLTZ au 03 88 86 86 76



14 JUILLET
FÊTE NATIONALE

L'amicale des sapeurs-pompiers vous invite à la
CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET.

Dépôt de gerbe à 10h30 suivi d'un vin d'honneur.



6 rue Principale
67470 Schaffhouse-près-Seltz
03 88 86 50 23
mairie.schaffhouse-seltz@laposte.net

